

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 38 (1991)
Heft: 10

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E_dito romand

Dans un récent article paru dans un quotidien neuchâtelois, sous une rubrique «Pris au vol», avec un titre accrocheur, voire ironique, «La PC perdrait-elle le nord?», un confrère professionnel raconte son bref passage dans un cours de PCi.

Ce «renquilleur» d'occasion pique assez maladroitement le détail d'une instruction de protection civile consacrée à la protection antiatomique, certes avec raison parce que la phrase incriminée est, disons-le, idiote (... en cas d'explosion atomique, se cacher au sol.... ne pas oublier de relever le col de sa veste, etc.), pour faire un amalgame avec la fusion du cœur d'un des réacteurs de la centrale de Tchernobyl, en ajoutant le plus sérieusement du monde «Que n'ont-ils su profiter, là-bas, de ces précieux conseils». De plus, il «oublie» de mentionner que cette instruction

s'adresse à des formations surprises à l'extérieur...

En revanche, dans la suite de cette même «instruction» il est aussi question de la protection qu'apporte les abris qui, dans le cas de Tchernobyl mentionné plus haut, aurait certainement permis de protéger efficacement la population. L'auteur de cet article se garde bien d'en parler! Il y a donc des effets de manches un peu facile qui contribue à diffuser dans le public des inexactitudes et une image fausse de la PCi. Et d'ajouter encore quelques mots sur la protection des biens culturels pour justifier une tirade, qui, en définitive se retourne contre son auteur: «On pourrait admettre, charité bien ordonnée commençant en principe par soi-même (sic), que la culture est effectivement en danger». Consternant ou inquiétant?

En revanche, et à condition de le prendre au second degré, ce texte comporte tout de même un côté positif. En effet, il nous démontre, s'il en était encore besoin, l'utilité d'une information, que les différentes publications de l'OFPC sont lues et que le journal de la PCi circule.

Le fait même que d'aucuns recherchent l'erreur ou l'omission est significative de l'existence de l'institution, sinon de la reconnaissance de son utilité, même si elle est parfois contestée. Le débat est donc ouvert et c'est tant mieux.

Il nous interpelle aussi sur la validité de certains documents qui ont vieilli, en tout cas dans la forme, face notamment à l'accélération de l'histoire, ce qui joue parfois un tour pendable à l'instruction en général et à certains instructeurs en particulier, qui sont restés cantonnés sinon cramponnés à une formulation par trop académique des données qu'ils sont chargés d'inculquer.

René Mathey

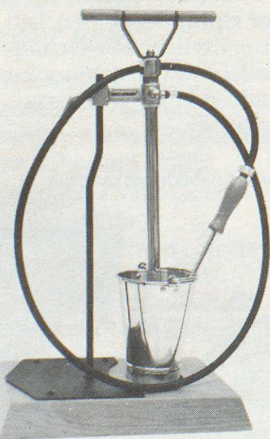
Im Ernstfall unentbehrlich – heute zweckmässig. Zivilschutzmobilien von ACO.



ACO Zivilschutzmobilien
Allenspach & Co. AG
4612 Wangen b/Olten
Tel. 062 32 58 85-88
Fax. 062 32 16 52



ACO. Das Zeichen der Vernunft.



GESCHENK-ARTIKEL

Eimerspritze miniature

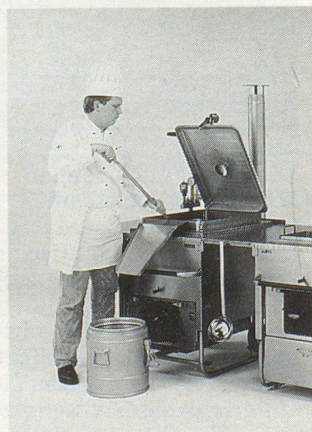
Höhe mit Sockel 36 cm
Reichweite ca. 5 m

Gravuren nach Ergebnis

Alleinverkauf durch

MAURIER

Uniformen und Feuerwehrbedarf
Chräenbachstrasse 6
CH-5620 Zufikon
Tel. 057 33 46 04 / Fax 057 33 78 73



Die HAARI mobilen Kocheinheiten haben sich bewährt in Hilfsorganisationen aller Art. Energieunabhängig, entsprechen diese Notküchen jeden Kapazitätsanforderungen für den Soforteinsatz, ohne zeitraubende Aufbauarbeiten. Mehr erfahren Sie durch den Fachstellenberater «MOBI-CATER».

HAARI AG

CH-8125 Zollikoberg



Telefon 01 391 71 00

Vingt ans de patience!

R.M. Comme l'a rappelé le Conseiller d'Etat Jean Cavadini «Vingt ans, un référendum populaire et quelques problèmes techniques auront permis à Corcelles-Cormondrèche de disposer d'une salle de gymnastique et d'un abri de protection civile». Egalement présents pour cette inauguration: J. Fahrni, Président des communes, E. Blaser, Président du Conseil général, le responsable des bâtiments, R. Tabacchi et Madame Tschanz, conseillère municipale, en charge notamment de la protection civile.

Une construction d'avant-garde

Cette construction combinée, qui a fait l'objet d'un concours d'architecture remporté par E. Repele fait déjà figure de référence. Il faut dire que l'architecte n'a pas lésiné sur les astuces techniques en n'hésitant pas à marier les matériaux: utilisation maximum de la lumière du jour, ventilation générale fonctionnant par récupération de chaleur de l'air vicié. Fait rare aujourd'hui, les locaux peuvent même être aérés naturellement.

Bien que construit en briques et béton, les importantes surfaces vitrées adoucissent l'ensemble. La toiture, sorte de demi-coque, entièrement réalisée en bois est recouverte de plaques de cuivre.

Côté sports, les sociétés locales trouveront la possibilité d'exercer (aux dimensions réglementaires) le basket, le volley, le handball, le badminton mais aussi... de la gymnastique. Les spectateurs n'ont pas été oubliés puisqu'une bonne centaine de personnes pourront prendre place sur des gradins.

Quant aux coûts, jugés prohibitifs par certains, ils ressortent à fr. 6,1 mio dont à déduire 2,5 mio de subventions cantonales et fédérales (dont plus de 1 mio à charge de la PCI).

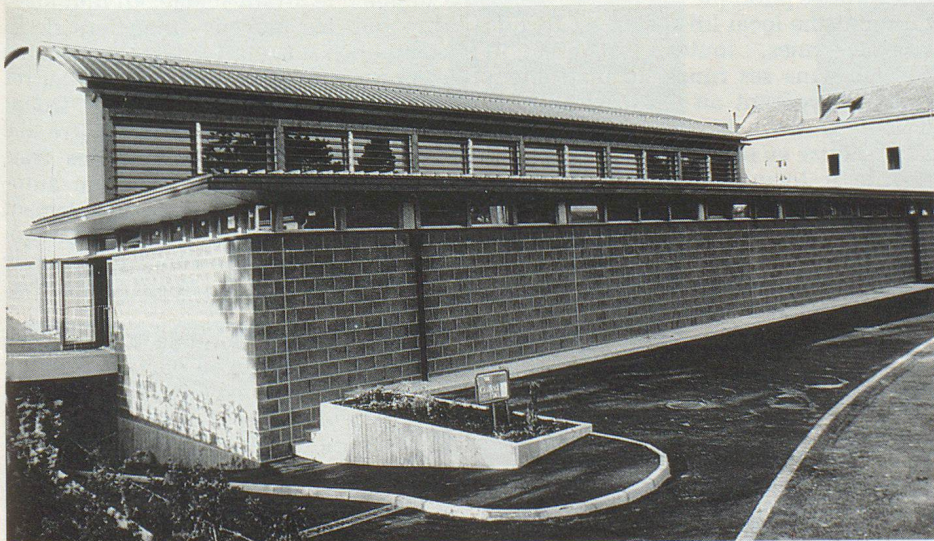
Un abri de 800 places

Construit sous la salle de gymnastique, cet abri permet la couverture à 100% des besoins de la population qui comprend quelque 3150 habitants.



Le Conseiller d'Etat Jean Cavadini: «Par cette réalisation à caractère sportif, le canton comble ainsi une bonne partie de son retard...»

Divisé en deux secteurs, six cellules de 50 places occupent le premier. Le second permet d'accueillir 500 places aménagé, pour l'heure, en garage de 24 places qui seront louées. Cette rentrée d'argent permettra de couvrir peu ou prou les frais de fonctionnement du complexe. Les cellules seront aussi mises à disposition des sociétés qui en feront la demande.



La construction combinée Salle de gymnastique et abri public de 800 places.

(Photos: RM-Info, Pully)

Un chef local comblé

Chef local depuis plus de 6 ans, Kurt Aegerter, est comblé. Son organisation, tant sur le plan de la protection de la population que de l'effectif (250 personnes) de l'OPL, est complète.

Corcelles est structuré en 8 îlots; gérés par ordinateur. Kurt Aegerter n'est autre que l'auteur du programme; chaque habitant peut être renseigné en tout temps sur la place protégée qui lui est réservée.

La population participe massivement

Plus de 1200 personnes se sont pressées dans le sous-sol lors de la journée portes ouvertes.

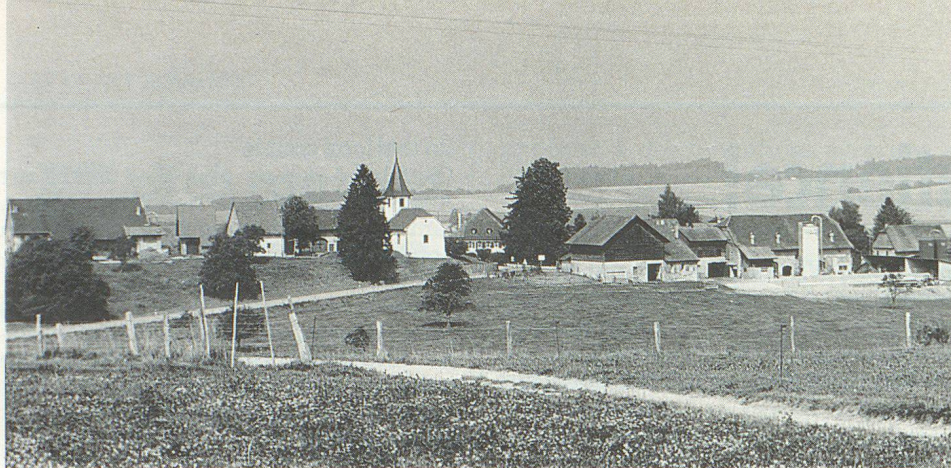
Certaines se sont intéressées aux jeux sur ordinateur, aux films vidéo, d'autres se sont renseignées sur leurs places protégées; les femmes avaient un stand qui leur était entièrement consacré.

Quant au stand de l'ANPC, tenu par Madeleine Matile, amicalement surnommée «la muse de la protection civile», il a été littéralement pris d'assaut et quasiment dévalisé.

Bref, une belle récompense pour les Autorités qui apportent un soutien constant à la PCI, pour les 30 volontaires engagés pour l'organisation et l'animation des stands, comme pour le chef local dont le sens des relations publiques fait merveille.



Une vue partielle de la cellule abri-parking et du stand de l'ANPC.



Bettens, une commune rurale de 215 habitants, entre plaine et collines.

(Photos: RM-Info, Pully)

Bettens: portrait d'une commune rurale

R.M. Petit village vaudois du district de Cossonay, abritant 215 habitants, Bettens est un des plus petits organismes de protection civile du canton. Cet OPL fait partie d'un regroupement, dont la direction est assurée par Penthalaz, qui compte Mex, Penthaz, Vuflens-la-Ville, Bournens, Gollion, Sullens, Daillens, Bousens.

Portrait d'un village du Gros-de-Vaud

Bettens est une de ces communes rurales typiquement vaudoises. Elle fleurit bon la campagne, entre collines et plaine. Le temps lui-même semble prendre la peine d'y faire une pause pour goûter à la sérénité des lieux.

On trouve déjà trace de Bettens au 2^e millénaire chrétien, et c'est en 1141 que E. de Grandson a fondé un couvent situé dans des marais aujourd'hui disparus.

Surnommés «les grand pantets» (sorte de grandes chemises se portant par-dessus le pantalon, signe distinctif des marchands de bestiaux), la majorité des habitants sont agriculteurs. On y compte tout de même une «pinte» (café-restaurant), un garage et une entreprise de charpente.

Les «grandes familles» portent des noms bien vaudois: ces sont les Fontannaz, Magnin, Guillet. Ces familles forment aussi l'ossature des Autorités communales. On murmure même que certains auraient tendance à truster le pouvoir. Peut-être. Mais il est vrai aussi que le caractère fortement agricole explique facilement cela.

Les racines sont telles que nul, finalement, ne souhaiterait modifier la qualité de vie propre à Bettens, pour y construire des locatifs et autres lotissements favorisant par trop l'implantation «d'étrangers-du-dehors» comme le dit l'expression vaudoise; le mot «étranger» signifiant «n'est pas du village, de chez nous».

Grâce à une saine gestion du patrimoine, à une prudence toute terrienne, la commune se porte bien. Les investissements lourds ont été faits à temps (épuration par exemple).

Une protection civile opérationnelle

Récemment astreinte à la PCi, Bettens, sur l'impulsion de son syndic Jean Fontannaz, a immédiatement entrepris les constructions nécessaires.

Le soutien des Autorités (et au-delà de la population), son appartenance à un regroupement communal, la motivation de son chef local Laurent Magnin, ont permis de mettre une organisation de PCi sur pied très rapidement.

Actuellement, Bettens compte 224 places protégées et ventilées, dont 1 poste de commandement réduit et combiné avec un abri public de 200 places.

Le PC et l'abri ont été construits de toute pièce, à côté de l'école située au cœur du village, et surmonté simplement d'un espace vert servant de place de jeux. Aménagé «confortablement», l'abri pourra servir à toute sorte de manifestations publiques ou privées.

L'organisme local lui-même est fort de 21 personnes, toutes instruites. Il compte dans ses rangs un instructeur cantonal opérant au Centre d'instruction de Gollion, Michel Bex, qui a pu ainsi mettre en pratique la théorie qu'il distille à longueur d'année dans les cours d'introduction.

Laurent Magnin, chef local: «La campagne n'est pas à l'abri des catastrophes».



L'école, la poste et l'entrée de l'abri public de 200 places.

Une population concernée

Peu après la crise du Golfe, il est apparu nécessaire, compte tenu des questions que certains habitants se posaient, d'organiser une présentation de la PCi, de ses moyens de protection et de son degré de préparation.

C'est sur l'impulsion du Chef local et de Michel Bex que fut organisée une journée portes ouvertes en avril dernier.

Succès inespéré. En dehors de la présence des chefs locaux voisins, du chef du Service cantonal vaudois de la PCi, Michel Buttin, ce sont près de 120 habitants qui ont participé à cette journée, soit la moitié de la population.

Chacun est maintenant en mesure de connaître «sa» place protégée et le fonctionnement de la PCi.

Un chef local réaliste

Agriculteur et Chef local, Laurent Magnin possède un art consommé de la diplomatie. Homme de contact, il a su convaincre les autorités, comme les membres astreints du bien fondé d'une organisation de PCi.

Comme il le dit lui-même: «Il faut aussi dire que les moyens financiers de la commune sont relativement importants et que parallèlement, toutes les autres infrastructures étaient réalisées. Quant au regroupement communal, outre une diminution non négligeable des frais par rapport à une organisation autonome, il permet de régler facilement les problèmes administratifs. Ce qui fait que je peux me concentrer sur le fonctionnement de l'organisme lui-même».

Quant au sens profond de la mission de la PCi, bien qu'il n'en partage pas forcément tous les aspects, Laurent Magnin accepte l'idée d'une protection de la population axée d'abord sur la catastrophe; il considère aussi qu'il s'agit d'un devoir de chaque citoyen de répondre présent.

Quant à la réforme 95, le bon sens reprend son droit «J'attends pour voir!»

Marcel Regamey rentre dans le rang!

R.M. Chef du Service de la protection civile et des affaires militaires, chef local de la ville de Lausanne, Marcel Regamey prendra sa retraite début octobre 1991. C'est son adjoint, Jean-Claude Siggen, qui prendra la relève.

Portrait exprès

Marcel Regamey est né le 3 mars 1931, sur fond de crise économique mondiale. Il a été élevé dans cette ambiance particulière de la «mob». C'est vraisemblablement cet environnement qui lui a inculqué le sens du service public et qui lui a fait réaliser le rêve de beaucoup de petits enfants: devenir pompier.

C'est ainsi qu'on le retrouve quelques années plus tard au Poste permanent, Service du feu en octobre 1966. Nommé capitaine en 1967, il devient chef du Poste permanent. Suite à un accident lors d'un engagement à l'usine Carba de Renens, il est transféré au Service de la protection civile dont il est nommé chef de service en 1973.

Homme de relations publiques Marcel Regamey s'est investi dans plusieurs Association de protection civile. Il prendra en charge, pendant plusieurs années, la trésorerie de l'Association professionnelle de PCi des villes.

A l'heure du «bilan» Marcel Regamey confie volontiers: «Bien sûr... la structure est loin d'être parfaite, mais sur le plan des hommes elle est solide. Grâce à l'engagement des collaborateurs du Service et notamment à celle de mon adjoint Jean-Claude Siggen, le retard accumulé par Lausanne se comble peu à peu».

Aujourd'hui, la ville de Lausanne se découpe en 7 secteurs, 34 quartiers et 321 îlots. La population dispose de plus de 103 000 places protégées et ventilées ce qui représente un taux de couverture de l'ordre de 85 %. De plus, la PCi lausannoise dispose d'un centre d'instruc-

tion à la Rama (Montheron) dont Marcel Regamey dit que cela a été une réalisation déterminante dans le dispositif lausannois qui doit former plus de 11 000 personnes.

Pas d'amertume, mais...

«L'effort financier de la Commune a été très important, poursuit Marcel Regamey, mais pour le responsable d'une telle organisation, cet effort, qui finalement ne fait que répondre à une obligation légale, est tardif.»

En effet, confie M. Regamey, «les projets destinés à abriter tant les formations d'intervention que les états-majors de secteurs et quartiers se heurtent à des conflits d'intérêts par rapport à d'autres réalisations communales,

voire à une certaine incompréhension. On ne peut pas affirmer que les Autorités refusent d'entrer en matière, mais remettent trop souvent à plus tard.»

Il est vrai aussi que la protection civile n'est pas un cheval de bataille «électoral». «Les relations avec les autorités politiques sont en général bonnes, conclut pourtant Marcel Regamey, simplement, la PCi n'est pas considérée comme une priorité. Peut-être l'accent a-t-il trop longtemps été mis dans les textes légaux, sur les risques de conflits, alors que les risques de catastrophes sont autrement plus probables de nos jours».

L'avenir

Marcel Regamey souhaite que la réforme 95 donne une nouvelle impulsion à la protection civile. Une meilleure coordination avec d'autres corps constitués permettra aussi de renforcer la crédibilité de la PCi auprès de la population.

En conclusion, déclare Marcel Regamey: «Mon rêve serait de voir enfin la réalisation des constructions destinées à abriter les formations, ce qui permettrait aux membres comme aux cadres de travailler dans de meilleures conditions.»



Marcel Regamey: «La retraite, bien sûr... à vrai dire, je n'y ai pas trop pensé, tant la fonction est prenante et intéressante notamment par les contacts qu'elle permet de développer.»

(Photo: RM-Info, Pully)

Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, etc.

Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Location et vente

Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.

1606 Forel VD, 021/781 27 91

Succursales: Münsingen BE, Grellingen SO, Degersheim SG, Zizers GR, Samedan GR, Dielsdorf ZH, Küssnacht SZ, Gordola TI

KRÜGER